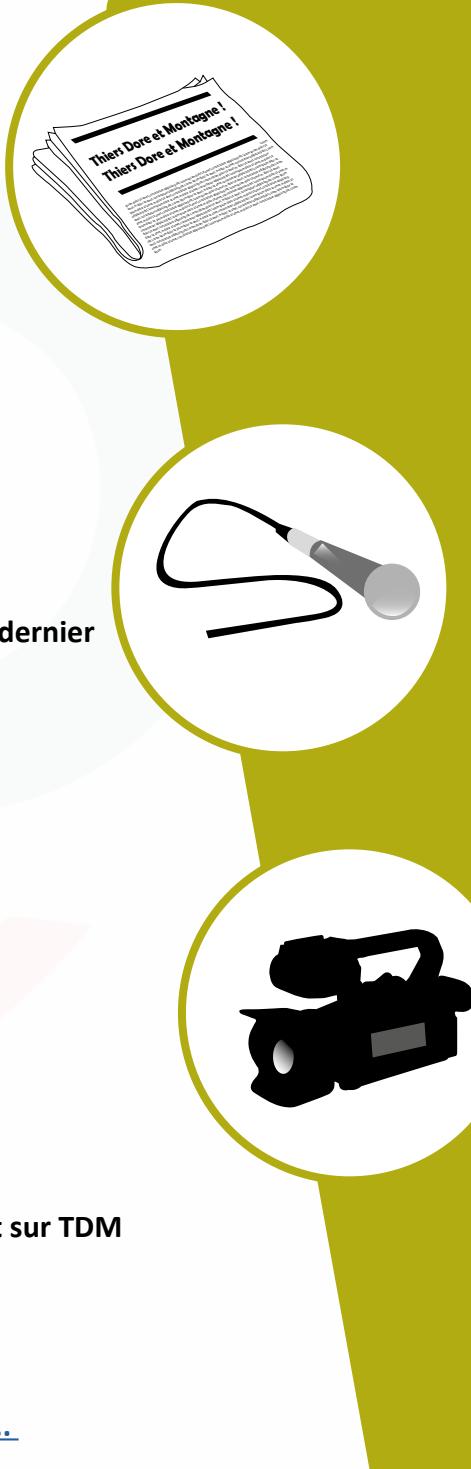


16.01.2019>>>>>22.01.2019

dans la presse...



Aménagement du territoire / Environnement >>>

«TDM dévoile sa stratégie verte pour 2050» (La Montagne 17.01.19),
«Une stratégie locale pour l'énergie» (La Gazette de Thiers 17.01.19),
zoom sur la démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive)
et le forum de restitution du Plan Climat Air Energie de TDM du 15 janvier dernier

Enfance / Jeunesse >>>

«Un Plan mercredi pour les enfants» (La Gazette de Thiers 17.01.19),
focus sur la charte qualité des Accueils de Loisirs de TDM

Culture >>>

«Un tour du monde avec Paris Folies» (La Gazette de Thiers 17.01.19),
article sur ce rendez-vous de la saison culturelle de TDM.

Aménagement du territoire / Habitat >>>

«Quatre PIG au service de l'intérêt général» (La Montagne 22.01.19),
zoom sur les programmes d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat sur TDM

En bref >>>

Spectacle cabaret de la saison culturelle, enseigne du siège social de TDM...
(La Montagne 16 et 18.01.19)

Cela se passe aussi sur notre territoire >>>

1,8 M€ investis par la Région à Thiers (La Montagne 17.01.19),
focus sur deux projets à Thiers qui vont recevoir le soutien de la Région.



ENVIRONNEMENT ■ 43 actions imaginées au niveau intercommunal dans le cadre du Territoire à énergie positive

TDM dévoile sa stratégie verte pour 2050

Quarante-trois actions pour atteindre un objectif fixé à 2050. La feuille de route de TDM se précise dans le cadre du Tepos et du PCAET. Décryptage.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Un an après son lancement par la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne (TDM), l'heure est presque au concret pour la démarche Tepos (Territoire à énergie positive). Un forum de restitution a permis, mardi soir, de prendre connaissance de la stratégie et du programme d'actions prévus afin d'atteindre les objectifs prévus par la loi de 2015 : « réduire par deux les consommations d'énergie et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050 ».

Ainsi 43 actions ont-elles été imaginées pour les six prochaines années (2019-2025), au fil des différentes réunions avec des élus locaux, partenaires associatifs ou entreprises, sur la base aussi d'un diagnostic mené sur le territoire.



ÉLECTRICITÉ. Parmi les actions préconisées figure le développement des bornes de recharge.

PHOTO D'ILLUSTRATION FLORIAN SALESSE

TDM s'appuiera également sur son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Le projet pourrait être adopté par TDM en septembre 2019. Et même si, selon H3C énergies, la société de services et conseils en énergies qui a réalisé ce travail, les premières projections montrent que les objectifs ne seront pas atteints par le territoire en 2025, « il ne faut pas baisser les bras et mettre en place ce plan d'actions qui sera réévalué », permettant ainsi d'arrondir les écarts d'ici

le terme, en 2050.

1 Bâtiment et urbanisme. Selon la stratégie territoriale, 50 % du parc résidentiel et tertiaire serait à rénover, au rythme de 250 logements par an et 5.000 m²/an ainsi qu'un remplacement des systèmes énergétiques. Les actions : création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique, « un guichet unique d'accompagnement des particuliers » ; la mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat privé

unifié et efficace pour les ménages les plus modestes ; la formation des artisans à la rénovation thermique sur le bâti ancien et les matériaux biosourcés.

En matière d'aménagement du territoire, les pistes tournent autour du développement du réseau de chaleur, de l'éco-habitat ou le déploiement des ombrrières photovoltaïques sur les parkings.

2 Transports et déplacements. C'est l'une des principales sources de gaz à effets de serre sur le territoire d'où un large pa-

nel d'actions proposées. De façon globale d'abord : création d'une centrale de mobilité ou aménagement des espaces publics pour favoriser la multimodalité. Pour les usagers : développement des bornes de recharge, du covoiturage et de l'autopartage. Le transport de marchandises passerait, lui, par la voie ferrée. Enfin, en matière de transports en commun, des actions pourraient être entreprises afin de créer des stations de Gaz naturel pour véhicules (GNV), la redéfinition du réseau local de transport urbain ou la création d'un téléphérique.

3 Agriculture et sylviculture. Un axe où il sera essentiellement question du développement de nouvelles pratiques agricoles ou de gestion forestière, en utilisant notamment les ressources du territoire avec pertinence (développement des filières méthanisation, bois-énergie, bois d'œuvre et des produits biosourcés locaux).

4 Industrie et activités économiques. Pour ce secteur, dense sur le

territoire, il est proposé d'analyser les flux de matières et des consommations énergétiques des entreprises ; la réalisation d'une étude de création d'un réseau de chaleur par la récupération de chaleur « fatale » (*) ou l'aménagement et l'extension de zones d'activités exemplaires.

5 Au niveau de TDM. Outre une gouvernance pérenne autour du PCAET, des actions peuvent aussi être entreprises par la collectivité : transports scolaires alternatifs, extinction de l'éclairage nocturne, rénovation et construction exemplaire de bâtiments publics, mutualisation de la ressource en eau potable à l'échelle extra-communale ou sensibilisation des jeunes.

6 Avec les partenaires. Figurent notamment la création d'un cadastre solaire ou la tenue de l'opération collective « Solardôme ». ■

(*) La production de chaleur dérivée d'un site de production, qui n'en constitue pas l'objet premier, et qui, de ce fait, n'est pas nécessairement récupérée.

Retour
SOMMAIRE



POURQUOI UN FORUM SUR LE CLIMAT S'EST TENU À THIERS ?

Une stratégie locale pour l'énergie

Un forum de restitution s'est tenu, mardi 15 janvier, au siège de Thiers Dore et Montagne, visant à exposer la stratégie et les actions pour réduire l'impact du changement climatique sur le territoire.

► Candidate volontaire à la démarche Territoire à énergie positive (Tepos), la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) vise donc la réduction par deux, d'ici 2050, de sa consommation d'énergie. Le reste devant être couvert par les énergies renouvelables. Quantifier au fur et à mesure de la mise en place des actions les économies réalisées, servira de guide.

Plan multithématisé

Pour atteindre cet objectif, TDM s'appuiera essentiellement sur le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), mis à jour tous les six ans jusqu'à 2050. Un plan multithématisé qui concerne aussi bien les consommations d'énergie, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre que les énergies renouvelables. Depuis un an et demi, la



Un des objectifs du Plan climat est d'avoir 60 % des véhicules personnels roulant à l'électrique ou à l'hydrogène sur le territoire intercommunal. (PHOTO D'ILLUSTRATION : F. SALESSE)

collectivité est aidée dans sa démarche par le cabinet grenoblois H3C, qui a réalisé un diagnostic. La stratégie et le programme d'actions qui en découlent (42 sur cinq axes), ont été présentés au cours du forum de restitution qui s'est tenu mardi 15 janvier au siège de TDM. La stra-

tégie territoriale a donc fixé des objectifs concrets d'ici 2050.

Exemples d'objectifs

Résidentiel et tertiaire. Rénover la moitié du parc des bâtiments (250 rénovés par an), remplacer 100 % des systèmes de chauffage, éradiquer les

énergies fossiles.

Éclairage public. Généraliser l'extinction nocturne, améliorer les systèmes de commande et d'émission.

Transport. Tendre vers la multimodalité, développer des sources alternatives (60 % du parc de véhicules personnels en électrique ou en hydrogène, 100 %

des transports en commun en biocarburants produits sur le territoire, 5 % de ferrotage pour le transport des marchandises).

Agriculture et sylviculture. Déployer le scénario du « Projet alimentaire territorial 2050 », avoir une meilleure gestion des forêts et des engrangements.

Industrie. Récupérer l'énergie perdue pour couvrir 20 % des consommations, déployer les énergies renouvelables.

Énergies renouvelables. Avoir 10 % d'énergie photovoltaïque via les toitures, couvrir 50 % des besoins d'eau chaude via le solaire thermique, développer le bois-énergie en l'utilisant mieux, développer la géothermie et l'aérothermie principalement dans le neuf.

Exemples d'actions

Bâtiments et urbanisme. Former les artisans à la rénovation thermique performante, déploiement d'ombrillages photovoltaïques sur les parkings, développement des réseaux de chaleur.

Transports. Développement des bornes de recharge électrique, déve-

loppement du covoiturage, développement de stations de gaz naturel pour véhicules.

Agriculture et sylviculture. Développement de nouvelles pratiques de gestion et de culture. Développement de la filière de méthanisation.

Industrie et activités économiques. Aménagement et extension des zones d'activités exemplaires.

Collectivité exemplaire. Mise en place transports scolaires alternatifs, formation des élus, mutualisation de la ressource en eau potable à l'échelle extra-communale, avoir une flotte de véhicules exemplaires.

ALEXANDRE CHAZEAU

PROJECTIONS. Avec les moyens techniques d'aujourd'hui, il n'est pas réalisable de réduire par deux la consommation d'énergie. À l'inverse, selon les projections, le territoire serait meilleur sur la production d'énergie renouvelable. Mais combiner le tout est l'un des grands enjeux de demain, au cœur d'un sujet passionnant.

Retour
SOMMAIRE



ACCUEILS DE LOISIRS

Un Plan mercredi pour les enfants

Dans le cadre de son Projet éducatif de territoire 2018-2021, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'appuie sur le Plan mercredi. Une charte qualité qui permet de proposer aux enfants, le mercredi, des activités plus riches et variées dans les accueils de loisirs.

► « L'État a mis en place le Plan mercredi pour que les communes, qui ont décidé de revenir à un rythme scolaire de quatre jours (*), puissent continuer de bénéficier de ce qui avait été mis en place pour les temps d'activité périscolaire, pour qu'il y ait une continuité éducative », explique Marion Masson, coordinatrice enfance-jeunesse à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM).

Des projets et des partenariats

C'est-à-dire pour que les accueils de loisirs, qui dépendent de TDM, puissent bénéficier, le mercredi, d'activités qualitatives avec différents intervenants extérieurs.

« Ce Plan mercredi /en



L'objectif du Plan mercredi : avoir des accueils de loisirs avec différentes activités qualitatives.

(PHOTO D'ILLUSTRATION : CÉCILE CHAMPAGNAT)

place depuis septembre dernier, ndlr) est une charte qualité pour nos cinq accueils de loisirs (à Thiers, Puy-Guillaume, Arconsat, La Monnerie-le-Montel et Aubusson-

d'Auvergne, ndlr). Il permet de créer des partenariats par exemple avec le milieu associatif. Ce Plan nous permet de nous appuyer sur des gens experts sur certains sujets,

en plus de nos animateurs », souligne Pierre Roze, élu communautaire en charge de l'enfance et de la jeunesse.

Ainsi une réflexion est actuellement en cours

pour mettre en place des projets d'animations, dans les accueils de loisirs d'Arconsat et de Puy-Guillaume, avec le Domaine de la Planchette à Viscomtat (Éclaireuses Éclaireurs de

France). De la même manière, la collaboration avec le Dahlir (Dispositif d'accompagnement de l'humain vers les loisirs intégrés et réguliers) sera renforcée pour permettre d'accueillir des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs.

Pour l'épanouissement des enfants

« Nous devons également nous appuyer sur les projets d'école pour avoir une vraie continuité éducative. Il ne faut pas que les activités proposées soient déconnectées du scolaire. Il doit y avoir une approche globale de l'enfance sur le territoire. »

Marion Masson soutient : « Avec ce Plan mercredi, on reste dans une logique de cohésion social, avec, au centre, l'épanouissement des enfants. »

Laura Morel

laura.morel@centrefrance.com

(*) Depuis la rentrée 2017, les communes, en accord avec les conseils d'écoles, peuvent choisir entre un rythme scolaire de quatre jours ou quatre jours et demi.

Retour
SOMMAIRE



AIDE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Un accompagnement prévu

L'État, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, accompagne les collectivités dans la mise en place du Plan mercredi. Un Plan devant se structurer autour de quatre axes.

► « L'objectif du Plan mercredi est de mettre en place une dynamique de territoire autour des accueils de loisirs », note Marion Masson, coordinatrice enfance-jeunesse à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM). Une dynamique qui doit conduire à structurer ces accueils de loisirs (le mercredi) autour de quatre axes : l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements scolaires, l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants, l'ancrage du projet dans le territoire et la qualité des activités.

Un taux d'encadrement assoupli

Et pour cela, l'État accompagne les collectivités signataires de ce Plan mercredi. « En s'engageant dans cette démarche, nous sommes accompagnés techniquement », confirme Pierre Roze, élu communautaire en charge de



Avec le Plan mercredi, les accueils de loisirs peuvent notamment bénéficier d'un taux d'encadrement assoupli.

(PHOTO D'ILLUSTRATION : PHILIPPE BIGARD)

l'enfance et de la jeunesse. En particulier en bénéficiant d'un taux d'encadrement assoupli (*) pour les activités du mercredi notamment avec la prise en compte des intervenants extérieurs dans le calcul du taux d'encadrement des enfants.

Mais cet accompagnement prévoit également différentes aides financières pour la mise en place des activités.

L. M.

(*) Pour les accueils de loisirs, il existe un taux d'encadrement de base : un animateur pour huit enfants de moins de 6 ans et un animateur pour douze en-

fants de plus de 6 ans. Avec cet assouplissement, cela peut passer à un animateur pour dix enfants de moins de 6 ans et à un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

UN PROJET ÉDUCATIF. Pour mettre en place son Plan mercredi, Thiers Dore et Montagne a dû adopter un projet éducatif de territoire d'une durée de trois ans. L'objectif : avoir une approche globale de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire pour, notamment, lutter contre l'échec scolaire et favoriser l'intégration sociale.

CHABRELOCHE

Un tour du monde avec Paris Folies

La revue Paris Folies sera à la salle Fernand-Bernard, à Chabreloche, dimanche 20 janvier à 15 h 30. Trois danseuses et deux artistes de cirque présenteront le spectacle de music-hall, en plusieurs tableaux, Cabaret classé... chic.

► C'est un vrai tour du monde, entre musique, chant, danse, arts circassiens et théâtre, que proposera la revue Paris Folies, dimanche 20 janvier à 15 h 30 à la salle Fernand-Bernard à Chabreloche. Sandrine Amblard, directrice artistique de la revue, présente : « Cabaret classé... chic est un spectacle de music-hall autour de l'univers des musiques du monde. »

« Des clins d'œil à différents cabarets parisiens »

Sur scène, trois danseuses et deux artistes de cirque présenteront ainsi dif-



Différents tableaux seront présentés lors du spectacle.

férents tableaux. « Plusieurs temps marquent ce spectacle. Le pu-

blic pourra s'évader grâce à différents univers, différents lieux du monde,

mais aussi rire avec des moments plus burlesques », soutient Sandrine

Amblard, avant d'expliquer : « Il y aura par exemple l'Argentine avec du tango, Paris avec le french cancan et de l'accordéon, Hollywood avec quelque chose de plus jazz. Il y aura également un tableau autour de l'Afrique. Un autre autour de l'Orient, plus précisément de l'Égypte. Un duo instrumentiste et artiste de cirque fera aussi référence à l'Espagne. Il y aura vraiment l'univers de plusieurs pays avec aussi des clins d'œil à différents cabarets parisiens comme le Moulin rouge ou le Crazy horse avec un numéro de la relève de la garde britannique ou du strip-tease burlesque. »

Les années quarante et cinquante en vedette

Cabaret classé... chic promet donc des tableaux très différents, dont quelques-uns seront même interactifs avec le public. « Ce spectacle englobe pas mal de choses. Il y en aura donc vraiment pour tous les goûts, soutient Sandrine

ne Amblard. Il y aura aussi tout un panel de costumes, plein de couleurs... » Et si les années quarante et cinquante seront particulièrement représentées, la revue promet également beaucoup de modernité.

« Nous sommes un cabaret itinérant. Nous devons donc adapter le spectacle aux salles dans lesquelles nous jouons. Et même si, dans la salle de Chabreloche, nous ne pouvons pas intégrer de numéros aériens, les numéros valent vraiment le coup », termine Sandrine Amblard.

Laura Morel
laura.morel@centrefrance.com

Pratique. Durée : 1 h 30. Tout public. Entrée : 10 €, 5 € réduit, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 04.63.62.30.00. Billetterie sur place le jour du spectacle.

REVUE. Paris Folies a été créé en 2010. Après être resté un an au casino de Châtel-Guyon, le spectacle Cabaret classé... chic tourne dans toute la France.

Retour
SOMMAIRE



HABITAT ■ Des programmes d'aides couvrent tout le territoire de TDM en complément de l'OPAH RU à Thiers

Quatre PIG au service de l'intérêt général

De Thiers à Courpière, les programmes d'intérêt général apportent une aide pour l'amélioration de l'habitat.

Thierry Senzier
thierry.senzier@centrefrance.com

Quelques semaines après la fin des travaux, Anne-Marie Ytournel ne reviendrait pas en arrière. La douche de plain-pied qui a remplacé son ancienne baignoire lui a changé son quotidien. « Oui, ça a été une bonne amélioration. À mon âge, cela devient de plus en plus difficile de rentrer dans la baignoire. Et vue l'aide qui était proposée, je n'allais pas refuser ». L'octogénaire fait allusion aux subventions qu'elle a reçues dans le cadre de « travaux d'autonomie, d'adaptation au vieillissement ou au handicap » et qui ont couvert plus de 45 % de la facture.

Les mêmes aides

Par chance, son logement figure dans le périmètre de l'OPAH-RU, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (*notre édition du 20 novembre 2018*) et qui épouse grossièrement le contour du centre ancien de Thiers. Il est toutefois important de préciser que, même si elle avait habité ailleurs dans la ville, elle aurait pu prétendre à un dispositif similaire. Car sur le reste du territoire de Thiers Dore et Montagne, les habitants peuvent bénéficier du PIG, le programme d'intérêt général.

« Que ce soit l'OPAH-RU ou le PIG, les contenus et les aides



TRAVAUX. Anne-Marie Ytournel a pu profiter d'aides pour adapter sa salle de bains à Thiers.

qui sont levées derrière sont les mêmes, indique Maléka Fournier, responsable du Pôle développement territorial de TDM. La particularité de l'OPAH-RU, c'est que dedans, on a des îlots d'habitat indigne identifiés qui feront l'objet d'opérations propres. Sinon, on est de la même manière sur la lutte contre l'habitat indigne, sur les améliorations des performances énergétiques et sur l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap. »

Le PIG peut apparaître comme

une nouveauté sur Thiers mais cela vient du fait que l'OPAH RU couvrait jusque-là toute la commune, avant d'être remplacée sur le centre ancien. Désormais, les deux dispositifs se complètent et sont opérationnels de 2018 à 2023.

Dans le périmètre intercommunal, trois autres PIG complètent celui de Thiers.

Dans l'ex Montagne Thiennoise, le PIG est en place depuis plusieurs années et il porte ses fruits depuis longtemps. « Il n'y a pas besoin de faire beaucoup

de communication, les dossiers arrivent très vite », précise Maléka Fournier.

Sur le secteur de l'ancien pays de Courpière, « il faut que ça se mette en place mais ça monte en puissance. Il y a une volonté forte sur ce secteur de lutter contre les mauvaises conditions d'habitat. »

Enfin, il existe un PIG départemental qui couvre, pour TDM, le territoire de l'ancienne co-com Allier et Bois noirs et les trois anciennes communes de Thiers Communauté (Escou-

toux, Dorat et Saint-Rémy-sur-Durolle). Dans le Puy-de-Dôme, ce PIG intervient là où il n'y a pas d'opération portée par les collectivités.

Du fait de cette variété de programmes d'intérêt général, Maléka Fournier relève quelques disparités sur les dispositifs d'aides mais souligne surtout que les interlocuteurs, « ceux qui montent les dossiers », ne sont pas les mêmes. Il s'agit de Solihia sur les PIG du Pays de Courpière et de la Montagne thiernoise. Sur le secteur de Thiers, c'est TDM qui gère et un animateur va être recruté dans le courant du premier trimestre. Sur la partie départementale, c'est le Département qui fait les visites des logements en direct.

Harmonisation

Maléka Fournier reconnaît que tout cela n'est pas lisible pour les particuliers. L'idée est donc d'harmoniser en 2021 (date à laquelle se termineront les PIG actuels sur la Montagne thiernoise et Courpière) tous les PIG sur le territoire. « L'objectif est d'avoir à court terme un PIG unifié sur TDM, c'est-à-dire que la communauté de communes porte un PIG sur tout le territoire. Il sera soit délégué à un prestataire soit en direct, ce sera décidé plus tard. Le but est d'avoir également à cet horizon des OPAH RU sur les centres bourgs. C'est l'objectif politique aujourd'hui qui apparaît dans notre plan climat énergie et dans le programme local de l'habitat qui va sortir ». ■

► **Pratique.** Renseignements auprès du service habitat de Thiers Dore et Montagne au 04.73.80.94.74.

**Retour
SOMMAIRE**



CHABRELOCHE



CABARET CLASSÉ... CHIC

Dimanche

Le *Cabaret Classé... Chic* par la revue *Paris Folies* sera présenté dimanche, à 15 h 30, à la salle Fernand-Bernard de Chabreloche. Un spectacle basé sur du cabaret burlesque, interactif où se mêlent chant, musique, théâtre, arts circassiens et danse. Tout public, 10 €, réduit 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 04.63.62.30.00 ou sur place. ■

La Montagne > 18.01.19

Retour
SOMMAIRE

La Montagne > 16.01.19

L'ÉCHO-TIÉ... voit bien où se trouve le siège de TDM



Deux ans après la fusion des intercommunalités du territoire, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'affiche enfin en grand sur l'avenue du Général de Gaulle, a remarqué l'Écho-Tié. Le logo de TDM a été installé en début de semaine dernière sur la façade du siège qui abrite les services administratifs et financiers ainsi que le personnel de la CCI. Un bon exercice de (co)com...



POLITIQUE ■ Deux projets recevront un nouveau soutien d'Auvergne-Rhône-Alpes : l'ex-Défi Mode et le musée

1,8 M€ investis par la Région à Thiers

Deux projets vont recevoir un soutien du Conseil régional AuRA : la restructuration de l'ex-Défi Mode et les travaux du Musée de la coutellerie.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Quelques mois après l'ancien ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques Mézard, c'était hier au tour de Dominique Desprats, vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en charge des affaires sociales, familiales et de la santé, de parcourir le centre ancien de Thiers. Une visite de terrain importante pour cet élu du Rhône (*il est maire de Claveisolles, N.D.L.R.*) rappelant le rôle important du maire « pierre angulaire du travail mené avec les élus référents » afin de flétrir aux mieux les crédits régionaux sur des projets locaux.

« Plus proche du terrain »

« Il faut sortir du carcan administratif et se poser la question de comment rendre le plus efficace possible l'argent public, au plus proche du terrain », estimait-il en parcourant la place Chastel, les remparts ou les rues du Bourg, du Pirou et Alexandre-Dumas. « Il faut que nos vice-présidents se rendent compte de ce qu'il se passe sur le terrain, être à l'écoute et sur de l'opérationnel », insistait la conseillère régionale de territoire, Myriam Fougère.

Notamment dans le cadre de



RÉGION. Le vice-président Dominique Desprats (*au centre*) entouré notamment de Claude Nowotny, maire de Thiers ; Myriam Fougère, conseillère régionale ; Marie-Noëlle Bonnard, adjointe au cadre de vie, habitat, urbanisme, et Anna Goraguer, directrice du pôle renouvellement urbain et cadre de vie.

l'action « Cœur de ville » signée à Thiers par l'ancien ministre cantalien précité ou des actions menées ici autour de la politique de la ville depuis une vingtaine d'années. « Il ne faut pas être concurrent avec les actions de l'Etat, mais être simple et rentrer dans le cofinancement des projets communaux », souhaitait Dominique Desprats.

Ainsi dans le cadre de « Cœur de ville », la Région apporte son

concours à hauteur de 45 M€ aux projets des 25 villes retenues sur le territoire régional soit 1,8 M€ pour la seule ville de Thiers. Une dépense « inattendue » pour le vice-président mais qui a pu être réalisée « grâce aux économies de fonctionnement » déjà réalisées à l'échelon régional. Une réunion de travail, hier matin, a ainsi permis de flétrir deux projets qui se verront aidés par la Ré-

gion : les travaux du Musée de la coutellerie et le futur aménagement de l'ex-Défi Mode (*voir par ailleurs*). De quoi satisfaire le maire, Claude Nowotny rappelant « le très important soutien de la Région à Thiers ». Une aide que Dominique Desprats replaçait dans un contexte plus général, régional donc : « J'ai la conviction que quand on aide Thiers, on aide plus que Thiers, cela rayonne sur son bassin ». ■

■ PROJETS



Défi Mode. 1 M€ de la Région (sur 3 M€ au total) est prévu dans un projet de restructuration complète de l'extérieur ; l'installation d'un espace de restauration ; une halle avec des commerces de bouche au rez-de-chaussée ; 14 logements à l'étage dans le cadre d'un autre programme.



Musée de la coutellerie. 400.000 € sont prévus du Conseil régional AuRA (sur 600.000 € environ au total) pour les travaux visant à mettre le bâtiment du Musée de la coutellerie en conformité avec notamment un ascenseur mais également la révision de l'espace muséal ainsi que de l'espace d'accueil avec une extension sur le bâtiment voisin... ■

Retour
SOMMAIRE

